

## La base d'observation des accidents BAOBAC

Depuis 1995, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement réalise une enquête annuelle sur les accidents corporels dont sont victimes les élèves lors de leurs activités scolaires. Elle concerne les établissements des niveaux primaire et secondaire de l'éducation nationale ainsi que les lycées agricoles.

Alimentée grâce à l'implication des établissements volontaires, cette base de données ne doit pas être confondue avec un recensement exhaustif des accidents. Mais elle constitue un outil d'observation unique permettant de repérer certaines circonstances "à risques" et d'alerter les autorités responsables ou les usagers en cas de besoin.

Rappelons que ne sont pris en compte que les accidents ayant eu pour conséquence, a minima, un acte médical (consultation, soin, radio...).

Les accidents de circulation qui sont d'une autre nature ne sont pas recensés.

### La méthode pour l'année 2010/2011

En début d'année scolaire, l'Observatoire informe les établissements de l'ouverture de la base de données pour chaque niveau d'enseignement. Au niveau du primaire, l'enquête est renseignée dans les écoles ou par les inspections académiques. Les établissements secondaires relevant des ministères chargés de l'éducation ou de l'agriculture et les établissements d'enseignement supérieur saisissent directement chaque dossier d'accident sur le formulaire d'enquête disponible sur le site de l'Observatoire.

La base Baobac n'a enregistré que très peu de remontées concernant les accidents dont seraient victimes les étudiants. Ce très faible nombre de données ne permet pas d'en envisager l'exploitation. Il est souhaitable que l'on puisse trouver les solutions permettant d'avoir une connaissance, aussi précise que possible, de l'accidentologie dans l'enseignement supérieur.

### La remontée des informations

Cette année, 38 983 dossiers ont été saisis dans la base BAOBAC par les établissements. Parmi eux, 18 305 concernent les accidents survenus dans les écoles primaires, 19 232 dans les établissements secondaires de l'éducation nationale et 1 446 dans les établissements agricoles.

## Les accidents par niveau

### Primaire éducation nationale

Niveau	
PS	9.2%
MS	12.1%
GS	11.3%
CP	10.4%
CE1	11.6%
CE2	13.2%
CM1	14.3%
CM2	17.0%

Situation	
Situation habituelle	96.5%
Stage en entreprise	2.6%
Sortie éducative - Voyage	0.9%

Sexe	
Masculin	59.1%
Féminin	40.9%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	96.5%
Hospitalisation au moins une nuit	3.5%

Circonstances matérielles	
Sans circonstances matérielles	64.6%
Petits matériels pédagogiques	1.8%
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	9.6%
Matériel et produit de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	<0.1%
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	4.2%
Mobilier (hors lit)	2.4%
Animaux	<0.1%
Ballon ou balle	3.2%
Fenêtre	0.2%
Lit	<0.1%
Portes	2.1%
Arbres/végétation	0.7%
Sans réponse	8,9%

## La base d'observation des accidents BAOBAC

### Collège éducation nationale

Niveau	
6 <sup>e</sup>	30.8%
5 <sup>e</sup>	24.7%
4 <sup>e</sup>	22.6%
3e	19.1%
SEGPA	2.7%

Situation	
Situation habituelle	97.6%
Stage en entreprise	0.3%
Sortie éducative - Voyage	2.1%

Sexe	
Masculin	57.3%
Féminin	42.7%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	96.5%
Hospitalisation au moins une nuit	3.5%

Circonstances matérielles	
Sans circonstances matérielles	73.3%
Petits matériels pédagogiques	1.6%
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	6.0%
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	<0.1%
Machines/outils	0.2%
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	<0.1%
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.2%
Mobilier (hors lit)	0.7%
Animaux	<0.1%
Ballon ou balle	5.1%
Fenêtre	0.1%
Lit	<0.1%
Portes	1.1%
Arbres/végétation	0.2%
Sans réponse	8.1%

### Lycée éducation nationale

Niveau	
2 <sup>nde</sup>	32.6%
1 <sup>re</sup>	29.9%
Terminale	32.5%
STS(BTS...)	3.3%
CPGE	1.7%

Situation	
Situation habituelle	96.9%
Stage en entreprise	1.3%
Sortie éducative - Voyage	1.8%

Sexe	
Masculin	50.6%
Féminin	49.4%

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97.3%
Hospitalisation au moins une nuit	2.7%

Circonstances matérielles	
Sans circonstances matérielles	62.2%
Petits matériels pédagogiques	2.4%
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	5.4%
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	0.9%
Machines/outils	1.3%
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	0.5%
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	1.6%
Mobilier (hors lit)	0.5%
Animaux	0.2%
Ballon ou balle	11.8%
Fenêtre	0.3%
Lit	0.2%
Portes	1.1%
Arbres/végétation	0.2%
Sans réponse	11.4%

## La base d'observation des accidents BAOBAC

### Lycée professionnel éducation nationale

Niveau	
BEP 1	3.9 %
BEP 2	4.7 %
CAP 1	12.5 %
CAP 2	8.2 %
BAC PRO 1	30.4 %
BAC PRO 2	27.1 %
BAC PRO 3	13.2 %

Situation	
Situation habituelle	88.8 %
Stage en entreprise	10.0 %
Sortie éducative - Voyage	1.1 %

Sexe	
Masculin	64.5 %
Féminin	35.5 %

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97.9 %
Hospitalisation au moins une nuit	2.1 %

Circonstances matérielles	
Sans circonstances matérielles	53.2 %
Petits matériels pédagogiques	6.0 %
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	3.6 %
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	0.5 %
Machines/outils	8.4 %
Produits de laboratoire (chimie, biologie...)	0.2 %
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	2.2 %
Mobilier (hors lit)	1.1 %
Animaux	0.2 %
Ballon ou balle	10.0 %
Fenêtre	0.2 %
Lit	0.1 %
Portes	1.4 %
Arbres/végétation	0.2 %
Sans réponse	12.7 %

### Lycée agricole

Niveau	
4 <sup>e</sup>	8.5 %
3 <sup>e</sup>	9.1 %
2 <sup>nd</sup> e	17.7 %
1 <sup>re</sup>	8.4 %
Terminale	6.8 %
STS - BTS	2.8 %
BEP 1	7.6 %
BEP 2	6.2 %
CAP en 1 an	1.2 %
CAP 1	3.1 %
CAP 2	2.8 %
BAC PRO 1	17.2 %
BAC PRO 2	7.7 %

Situation	
Situation habituelle	76.1 %
Stage en entreprise	16.7 %
Sortie éducative - Voyage	3.5 %
Chez le maître d'apprentissage	2.1 %

Sexe	
Masculin	45.6 %
Féminin	54.4 %

Gravité	
Consultation médicale ou hospitalière	97.8 %
Hospitalisation au moins une nuit	2.2 %

Circonstances matérielles	
Sans circonstances matérielles	57.7 %
Machines/outils	1.9 %
Engins agricoles mobiles	0.5 %
Petits matériels pédagogiques	1.2 %
Équipements ou matériels sportifs (hors ballon) ou de jeux	3.3 %
Matériel de laboratoires ou de travaux d'expérimentation	0.3 %
Produits de laboratoire (chimie, bio)	0.1 %
Bâtiment/Équipement immobilier (hors porte et fenêtre)	2.5 %
Mobilier (hors lit)	0.7 %
Animaux	11.1 %
Ballon ou balle	5.6 %
Fenêtre	0.6 %
Lit	0.6 %
Portes	1.6 %
Arbres/végétation	1.6 %
Sans réponse	10.7 %

## Les décès sur le temps scolaire

Chaque année, le secrétariat général de l'Observatoire interroge les inspections académiques et les directions régionales de l'agriculture et de la forêt par courrier afin de tenter de recenser les accidents mortels et les circonstances dans lesquelles ils sont survenus.

L'Observatoire n'est pas toujours informé de certains de ces décès qui peuvent survenir plusieurs jours ou plusieurs semaines après l'accident scolaire. Par ailleurs, rappelons que ceux liés à la circulation et aux transports entre le domicile et l'établissement scolaire ne sont pas pris en compte.

L'Observatoire a eu connaissance de 11 décès survenus lors de l'année scolaire 2010/2011 (8 en 2009/2010, 7 en 2008/2009).

Comme chaque année, certains accidents ont leur origine dans un état pathologique antérieur, parfois méconnu des familles elles-mêmes ou par les responsables des établissements.

- Une écolière de 9 ans est décédée suite à un malaise cardiaque survenu dans la cour de récréation. Elle bénéficiait d'un projet d'accueil individualisé.
- Un lycéen de 17 ans en terminale est décédé lors d'un cours d'EPS après un effort physique sur le terrain de sport. Il avait des antécédents médicaux connus et ne bénéficiait pas d'un projet d'accueil individualisé.

D'autres décès sont la conséquence d'un événement accidentel tel que le définit le droit.

- Un écolier de 6 ans scolarisé dans un établissement spécialisé est décédé par noyade dans une piscine de l'école, utilisée pour l'éducation motrice.
- Un écolier de 9 ans a trouvé la mort sur une piste de ski pendant une classe de neige. Il a percuté la structure de départ d'une remontée mécanique.
- Une écolière de CM1 de 10 ans a été victime d'un accident de circulation au cours d'un dé-

placement sur le temps scolaire de l'école vers le stade.

- Un écolier de 11 ans scolarisé en classe de CM2 a été retrouvé pendu par le col de son vêtement à un porte-manteau dans un couloir de son école.
- Un collégien de 13 ans a fait une chute mortelle en jouant sur la rampe d'escalier d'un internat. Il a été déséquilibré par son sac à dos et a chuté de trois étages.
- Un collégien de 15 ans est mort happé dans le pétrin d'une boulangerie où il effectuait un stage d'observation.
- Un lycéen de 17 ans scolarisé dans un établissement agricole a glissé du marchepied d'un tracteur et a été happé par la herse rotative.
- Un lycéen de 18 ans en lycée professionnel est mort noyé lors d'un stage sur un chantier naval.
- Un lycéen de 19 ans en terminale BAC Pro hygiène et environnement est décédé sur son lieu de stage, une usine de dépollution. Il a été retrouvé dans une des cuves du site dont la trappe était ouverte.